



Séparation avec un bébé de 18 mois au milieu

Par Visiteur

Je suis pacsée depuis 2005, 1 garçon de 18 mois.

En ce qui concerne la garde de Thibaud, pouvons nous si jeune avoir une garde alternée?(soit 1 semaine chez l'un , 1 semaine chez l'autre).

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Il est vrai que votre fils est jeune mais pourquoi pas. Si cela ne pose pas de problème au papa, saisissez le JAF pour faire homologuer ce mode de garde. En principe il suivra vos demandes sauf s'il estime que cela n'est pas dans l'intérêt de votre enfant.

Si le dialogue avec le papa n'est pas rompu tout devrait bien se passer.

Bien cordialement